



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benjamin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Benjamin a adopté à la séance du conseil du 3 avril 2023, le projet de règlement no 443-23 décrétant une dépense de quatre millions vingt-deux mille six cent onze dollars (4 022 611 \$) et un emprunt de quatre millions vingt-deux mille six cent onze dollars (4 022 611 \$) pour le projet de transformation de l'église en centre communautaire et en bureau municipal.

QU'avis de motion du présent règlement a été donné en date du 3 avril 2023;

QU'UN projet de règlement a été déposé et adopté en date du 3 avril 2023;

QUE ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières de bureau.

QU'avis public a été affiché le **4 avril 2023**.

DONNÉ à Saint-Benjamin, ce **4 avril 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Isabelle Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Benjamin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, le **4 avril 2023** entre 16 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **4 avril 2023**.


Isabelle Beaudoin
Directrice générale et greffière-trésorière.